

## REUNION du 30 juin 2016

**Convocation** : le 25 juin 2016, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 30 juin 2016 à 20 heures

### **Ordre du Jour :**

- Délibération de prescription PLU
- Achat/Vente parcelles
- Location Chalet des Forêts
- Délibération sur les nouveaux compteurs EDF
- Travaux en cours
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi trente juin, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

**Etaient présents** : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Philippe Donche, Pierre Chautemps, Laurence Frapsauce, Hervé Perillat, Jean-Philippe Thevenod, Annie Bel, Georges Tritter, Christian Nambride

**Etaient excusés** : Carole Venant, Damien Sauthier, Christine Billieux, Audrey fighiera

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

### **■ Délibération de prescription PLU**

Monsieur Philippe DONCHE relie la délibération sur la prescription de révision, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation, corrigée par Axiome Avocats.

### **■ Achat/Vente parcelles**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'offre de PRO 4X4 d'acheter à la commune la parcelle B1932 au lieudit Le Marais à Boège pour un montant de 1 euro le m2. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de cette parcelle.

Il fait part également de l'offre de Monsieur Yves BEL de céder à la commune les parcelles B2163 et B2164 pour un montant de 6000 euros, de l'offre de Madame Askovic de céder à la commune la parcelle B2033 pour l'euro symbolique et de l'offre de Monsieur Michel Périllat de céder à la commune pour régulariser le passage de la route des Granges sur la parcelle B2820 pour l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de toutes ces parcelles.

### **■ Location Chalet des Forêts**

L'association Chalet des Forêts a demandé à Monsieur le Maire de revoir le tarif de la mise à disposition du local du Village de l'Espérance qui est de 100 euros par mois. Le Conseil Municipal a décidé de faire un effort et de mettre à disposition le local moyennant une location de 250 euros par trimestre à partir du 01/10/2016.

### **■ Délibération sur les nouveaux compteurs EDF**

Monsieur le Maire informe le Conseil que prochainement ERDF projette de remplacer nos compteurs actuels d'électricité par des compteurs communicants. Le Conseil Municipal décide que les compteurs d'électricité, propriété de la collectivité, ceux du gaz et de l'eau potable ne seront pas remplacés par des compteurs communicants type Linky ou autre.

### **■ Travaux en cours**

Monsieur le Maire fait l'état d'avancement des travaux de l'appartement à « La Fruitière » et précise que l'entreprise Jolly a constaté que le pignon de la façade sud est fissuré. La commission travaux ira voir sur place l'étendue des dégâts et prendra les dispositions à ce moment-là.

Monsieur le Maire demande à la commission travaux de se réunir pour voir le captage de chez Girod.

La séance est levée à 22h00.